

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114\_01-DE  
Reçu le 21/11/2024  
Publié le 21/11/2024

N° DBC 20241114-01

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024 à 13 HEURES**

**Date de la convocation :** 06 novembre 2024.

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 novembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.**

**Membres du Bureau présents :** Membres présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christine PETRUCCI (représentante de Ludovic COMBE), Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

**Membres excusés :** Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophé DOS SANTOS, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN.

**Membre ayant donné procuration :** Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS.

**CONVENTION CULTURES DU CŒUR AUVERGNE**

*Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.  
**Vu** la délibération n° DBC 20221129-04 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne du 29 novembre 2022, relative à l'approbation de la convention territoriale d'Education Artistique et Culturelle 2022-2027.

**Considérant** l'enjeu culturel et social de permettre à chacun de bénéficier d'un accès à la culture,

Membres du Bureau en exercice :  
35

Membres du Bureau présents :  
20

Membre du Bureau représenté :  
1

Membre présent sans voix  
délibérative : 1

Total votants : 21

## AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114\_01-DE  
Reçu le 21/11/2024  
Publié le 21/11/2024

L'association Cultures du Cœur Auvergne est un réseau national qui permet l'égal accès de toutes et tous aux pratiques culturelles sportives et de loisirs en mettant notamment à disposition des places pour des manifestations culturelles ou sportives pour les plus démunies et éloignées de la culture. Ces propositions sont relayées par l'association aux professionnels du champ du social et aux structures adhérentes afin de favoriser l'inclusion de la culture dans l'accompagnement social.

Dans le cadre de leur politique culturelle, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Ville de Thiers s'engagent aux côtés de Cultures du Cœur Auvergne en faveur des publics en situation de fragilités en mobilisant les services culturels et l'ensemble des acteurs, institutionnels, privés et associatifs du territoire.

Pour Thiers Dore et Montagne, il est proposé de conventionner avec l'association Cultures du Cœur Auvergne afin de :

- Mettre à disposition 4 places pour les spectacles payants programmés dans le cadre de sa programmation artistique annuelle.
- Favoriser la participation des publics en situation de fragilités dans le cadre de ses programmes d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé qui précède, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature de la convention tripartite de partenariat avec l'association Cultures du Cœur Auvergne,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 21

Membres du Bureau présents : 20

Représenté : 1

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention :

Membre présent sans voix délibérative : 1

Non-participation : 0

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Secrétaire de séance,



**Thomas BARNERIAS**

Le Président,



**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon

